

Rapport de présentation : Budget primitif 2026

Villeneuve-sur-Yonne



Le débat d'orientations budgétaires pour 2026 s'est tenu lors du Conseil municipal du vendredi 30 janvier. Cette année, l'élaboration de notre budget intervient dans un climat économique qui reste fragile. Si l'inflation ralentit enfin après les chocs de 2022 et 2023, elle pèse encore sur le quotidien des ménages et des collectivités. Les tensions internationales persistent, les chaînes d'approvisionnement peinent à retrouver leur fluidité, et la croissance mondiale reste atone.

En France, le tableau n'est guère plus réjouissant. Le déficit public explose, la dette atteint des sommets historiques, et le gouvernement n'a d'autre choix que de serrer la vis. Cette cure d'austérité, nous la connaissons bien : elle se traduit inmanquablement par une ponction accrue sur les budgets locaux.

À Villeneuve-sur-Yonne, les efforts engagés fin 2020 ont redressé nos équilibres budgétaires. Pour autant, nous ne pouvons relâcher notre vigilance : la rigueur de gestion qui nous a permis de redresser la barre doit rester notre cap. L'endettement historique dont nous avons hérité continue de peser sur nos marges de manœuvre, et l'horizon 2027-2031 nous impose de poursuivre cette discipline budgétaire. Durant cette période critique, nous devons faire face seuls aux échéances de l'ancien emprunt structuré, sans le filet de sécurité du fonds de soutien de l'État. Cette contrainte nous prive d'oxygène financier et limite nos capacités à financer de grands projets structurants pour la commune.

Nos leviers d'action se réduisent comme peau de chagrin. Impossible d'augmenter les impôts locaux, déjà à un niveau élevé. Impossible de recourir davantage à l'emprunt, notre encours étant déjà très lourd. Impossible aussi de diminuer la masse salariale : nos effectifs, stabilisés depuis 2025, sont au juste nécessaire pour assurer la continuité des services municipaux.

Côté dépenses, 2026 va nous confronter à plusieurs hausses incompressibles. Les cotisations patronales (retraite, Urssaf) progressent avec notamment la hausse des cotisations CNRACL passant de 31,65% en 2024 à 34,65% en 2025. Le glissement vieillesse-technicité propre à la fonction publique territoriale alourdit naturellement notre masse salariale, sans oublier les éventuelles revalorisations salariales décidées par l'État.

Ce budget 2026 est un budget de reconduction, assumé et réaliste, élaboré à quelques mois des élections municipales.

Comme chaque année depuis 2020, nous avons hiérarchisé nos interventions en privilégiant les urgences liées à la sécurité des usagers et à la préservation du patrimoine communal. Les projets moins urgents, même s'ils restent nécessaires, seront lancés uniquement si nous obtenons les subventions espérées.

Enfin, comme les exercices précédents et compte tenu de notre impossibilité à emprunter, nous intégrons par anticipation les résultats prévisionnels de l'exercice 2025.

Les recettes de fonctionnement prévues pour 2026

La **section de fonctionnement** est essentielle pour assurer la gestion courante de la commune. Elle regroupe toutes les recettes et dépenses nécessaires à l'administration quotidienne, au fonctionnement des services publics, et à l'entretien du patrimoine communal.

1. Les principales sources de recettes

Les recettes réelles de fonctionnement proviennent de diverses sources, notamment :

- **Fiscalité locale** : comprend les taxes foncières, les taxes d'habitation (le cas échéant) et autres contributions locales.
- **Dotations de l'État** : tels que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et autres aides spécifiques.
- **Produits des services** : générés par les prestations communales (crèche, restaurant scolaire et service jeunesse)
- **Revenus du domaine et ventes diverses** : incluent les loyers perçus, la vente de biens ou de produits du domaine communal.

2. Évolution des recettes réelles de fonctionnement (sans les opérations d'ordre)

→ Pour l'exercice 2026, les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 7 476 901 € :

1.1. Les ressources fiscales

Les recettes fiscales constituent une source essentielle de financement pour les collectivités Elles regroupent plusieurs composantes fondamentales qui reflètent à la fois l’assiette fiscale locale et les mécanismes de redistribution entre collectivités.

1. Impôts directs locaux :

- Incluent principalement les taxes payées par les ménages et les entreprises sur leur territoire :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties,
 - Taxe d’habitation sur les résidences secondaire et sur les logements vacants
 - La Cotisation foncière des entreprises (CFE)

2. **Attribution de compensation (AC) :** Cette ressource découle des mécanismes de **péréquation financière** entre communes et EPCI. Elle vise à équilibrer les transferts de compétences, garantissant une répartition équitable des moyens entre les niveaux de gestion territoriale. **Il s’agit du reversement d’une partie de la fiscalité professionnelle.**

Le tableau ci-dessous présente l’évolution des taux :

Evolution des taux		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Voté	Variation
Type	Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
Taxe d’habitation		23,06%	23,06%	23,06%	23,06%	23,06%	23,06%	0,00%
Taxe foncière sur les propriétés bâties		51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	0,00%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		73,87%	73,87%	73,87%	73,87%	73,87%	73,87%	0,00%

Le tableau ci-dessous présente l’évolution des recettes fiscales dont ses principales composantes.

Recettes : Fiscalité et liens financier	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation
	Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
Impôts directs Locaux		3 151 187	3 250 084	3 463 585	3 632 964	3 638 234	3 645 000	15,46%
Attribution de compensation		618 200	618 200	617 634	617 631	615 783	616 964	-0,39%
Taxe sur les pylônes électriques		129 948	133 331	139 864	153 564	161 597	161 000	24,36%
Taxe sur la consommation finale d'électricité		65 553	69 797	61 807	49 821	52 440	60 000	-20,00%
Droit de Mutation		211 794	167 745	151 331	177 228	235 011	160 000	10,96%
Autres Ressources Fiscales		102 152	102 682	94 218	101 601	89 483	84 000	-12,40%
Total fiscalité locale (73)		713 949	716 411	710 693	706 265	700 926	700 964	-1,82%
Total impôts et taxes (731)		3 564 885	3 625 428	3 817 746	4 026 544	4 091 622	4 026 000	14,78%
TOTAL		4 278 834	4 341 839	4 528 439	4 732 809	4 792 548	4 726 964	12,01%

Total prévu 2026 : 4 726 964 €

Répartition des recettes prévues en 2026

Impôts directs locaux

3 645 000 €

Représente 77% du total
Évolution vs 2025 : +0,33%

Attribution de compensation

616 964 €

Stable, identique à 2025

Taxe sur les pylônes électriques

161 000 €

Progression de +4,84% vs 2025 (153 564 €)
Évolution positive

Taxe sur la consommation finale d'électricité

60 000 €

Hausse de +14,42% par rapport à 2025 (52 440 €)
Rebond après plusieurs années de baisse

Droits de Mutation (DMTO)

160 000 €

Baisse de -22,75% par rapport à 2025 (207 120 €)
Recette volatile et difficile à prévoir

Autres Ressources Fiscales

84 000 €

Légère baisse de -6,13% par rapport à 2025 (89 483 €)

1.2.La Dotation globale de fonctionnement

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est la principale aide financière versée par l'État aux collectivités territoriales. Son objectif est de soutenir leur fonctionnement courant, notamment pour compenser les disparités de ressources fiscales et financières entre les territoires.

La DGF se divise en plusieurs composantes :

- Dotations de base : Versées à toutes les collectivités en fonction de critères comme la population. Dotation Forfaitaire (DF) pour les communes.
- Dotations de solidarité et de péréquation : Visant à réduire les inégalités entre collectivités riches et moins favorisées. Pour Villeneuve-sur-Yonne, la dotation de solidarité rurale (DSR), ainsi que la dotation nationale de péréquation, (DNP).

Le tableau ci -dessous présent l'évolution des montants de DGF.

Recettes : DGF Communes	Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé 2026	Variation Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
		2021	2022	2023	2024	2025		
Dotation forfaitaire		467 968	467 065	465 621	464 448	463 456	463 456	-0,96%
Dotation de solidarité rurale		524 695	553 489	592 880	627 134	665 595	591 181	26,85%
Dotation nationale de péréquation		88 790	85 121	86 677	81 154	84 999	84 999	-4,27%
Total DGF		1 081 453	1 105 675	1 145 178	1 172 736	1 214 050	1 139 636	12,26%
Total Chapitre (74) Dotation et Participation		1 835 057	1 927 735	1 989 247	2 049 217	2 040 012	1 856 910	10,07%
Part DGF dans le total des Dotations et Participations		58,93%	57,36%	57,57%	57,23%	59,51%	61,37%	1,99%

Les dotations globales affichent une **croissance soutenue de +12,26%** entre 2021 et le budget 2026 (1,08 M€ → 1,21 M€), tirée par la **dotations de solidarité rurale** qui progresse de **+26,85%** (524,7 k€ → 665,5 k€ en 2025, avant un **ajustement prudent à 591,2 k€** proposé en 2026

1.3. Les recettes de gestion

Les recettes de gestion, regroupées sous les chapitres **70** et **75**, constituent une part essentielle des finances des collectivités locales. Ces recettes incluent l'ensemble des produits directement liés aux services fournis par la collectivité. Elles traduisent l'activité courante et la capacité de la structure à générer des revenus autonomes.

Les recettes de gestion sont faibles pour Villeneuve sur Yonne, notamment par la faible présence de patrimoine immobilier loué et peu de services ouvrant droit à redevance.

Recettes : Produits de gestion	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation
	Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
Produit du domaine et des ventes (70)		366 053	1 053 917	419 519	412 163	414 006	403 840	13,10%
Autres produits de gestion courante (75)		92 217	48 418	27 028	31 397	25 864	14 555	-68,64%
Produits financiers (76)		449 289	449 289	449 289	449 289	449 289	449 289	-
Total Produits		907 559	1 551 624	895 836	892 849	889 159	867 684	-2,03%

Le chapitre 70 affiche une **croissance modérée de +13%** entre 2021 et 2025 (366 k€ → 414 k€), mais cette lecture est faussée par un **pic exceptionnel en 2022 à 1,05 M€**, dû à vente à la CAGS (EPI) des terrains de la ZA lié au transfert de la compétence activités économiques **pour 663,6 k€**.

Pour 2026, il est proposé une évolution prudente : **403 840 € pour le chapitre 70** soit une évolution de -2,4% par rapport à 2025 et **14 555 € pour le chapitre 75**, soit une évolution de -43,72 % par rapport à 2025.

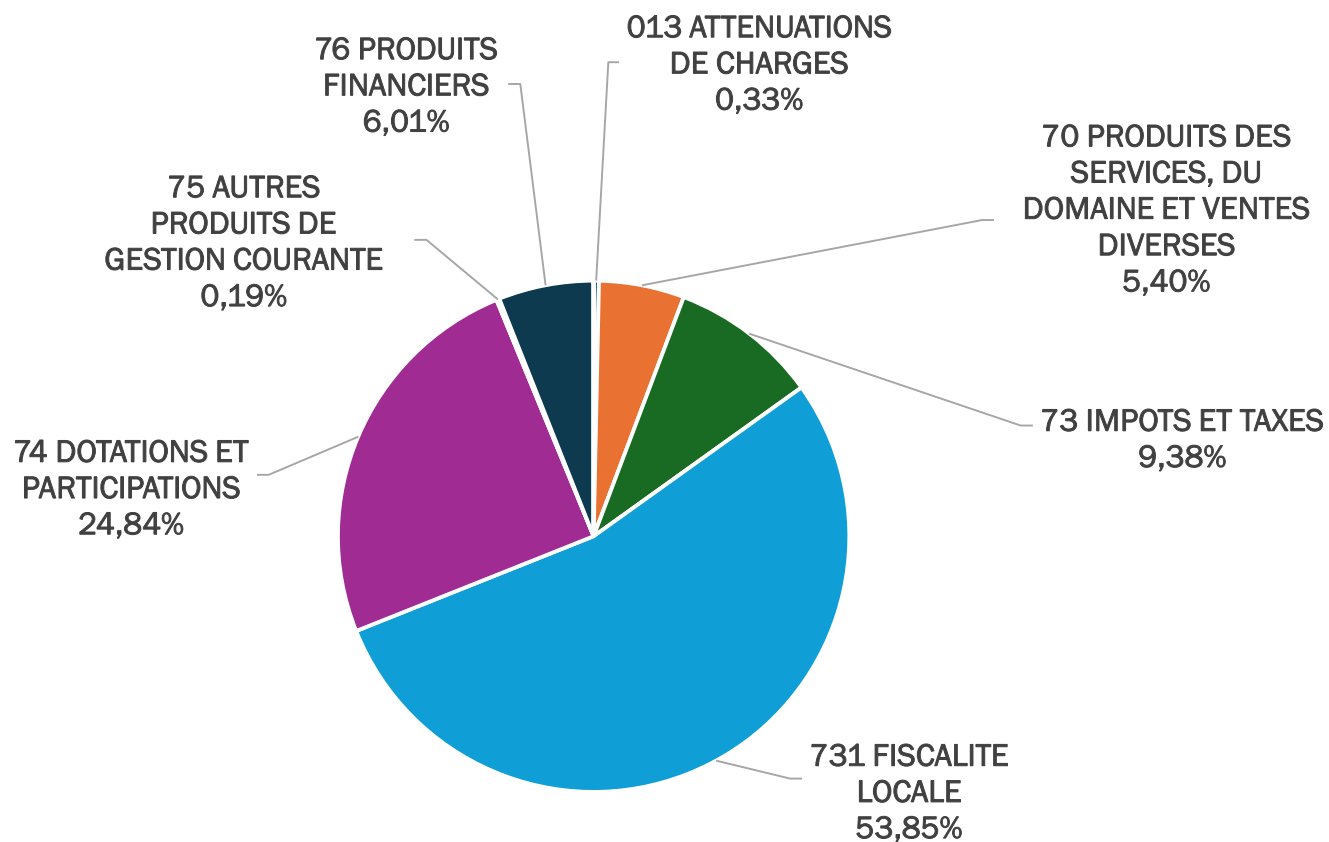
Avec notamment en recettes en 2026 :

- Redevances services périscolaires et enseignement : 134 700 € ;
- Redevances et droits des services à caractère culturel : 110 000 €.

A noter : le fonds de soutien aux emprunts toxiques représente une recette de 449 K€ qui permet d'atténuer la charge de la dette. Celui-ci se termine toutefois en 2028, alors que les échéances de l'emprunt toxique restent très élevées jusqu'en 2031.

1.4. Structure des recettes réelles de fonctionnement du Budget Primitif 2026

Les recettes réelles de fonctionnement pour **2026** sont évaluées à **7 476 901 €** le graphique ainsi que le tableau ci-dessous présente leurs principales composantes.



1.5. Synthèse des recettes de fonctionnement du budget primitif 2026

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des recettes réelles de fonctionnement.

Structure des recettes réelles de fonctionnement Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	57 798	81 947	62 142	82 814	54 965	25 000	-4,90%
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	366 053	1 053 917	419 519	412 163	414 006	403 840	13,10%
73 IMPOTS ET TAXES	4 278 834	4 341 839	4 528 439	4 732 809	4 792 548	4 726 964	12,01%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 835 057	1 927 735	1 989 247	2 049 217	2 040 012	1 856 910	11,17%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	92 217	48 418	27 028	31 397	25 864	14 555	-71,95%
76 PRODUITS FINANCIERS	449 489	449 510	449 720	449 724	449 638	449 629	0,03%
77 RECETTES EXCEPTIONNELLES	221 180	56 616	20 554	15 724	3 611	3	-98,37%
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0	0	7 340	0	0	-
TOTAL	7 300 628	7 959 982	7 496 649	7 781 187	7 780 643	7 476 901	5,76%

En complément des recettes réelles, la section de fonctionnement inclut des **recettes d'ordre** et peut également s'appuyer sur un **excédent de fonctionnement reporté** des exercices précédents. Ces éléments jouent un rôle crucial dans la structuration des finances communales.

1. Les recettes d'ordre de fonctionnement

Les **recettes d'ordre** correspondent à des opérations internes sans impact direct sur la trésorerie. Elles permettent de refléter certains ajustements comptables nécessaires à l'équilibre budgétaire. Ces recettes proviennent principalement :

- **Des amortissements** : dotations comptables enregistrées pour anticiper le renouvellement ou la dépréciation des immobilisations ;
- **Des transferts internes** : montants réaffectés entre sections budgétaires (par exemple, des virements de la section d'investissement) ;
- **Des provisions** : reprises comptables sur provisions constituées lors des exercices précédents.

Ces recettes, bien que non monétaires, contribuent à renforcer la capacité de la commune à mobiliser des fonds pour ses projets ou à respecter ses obligations légales d'équilibre budgétaire.

2. L'excédent de fonctionnement reporté

L'**excédent de fonctionnement reporté** correspond au solde positif dégagé par la section de fonctionnement lors des exercices antérieurs. Il reflète la bonne gestion de La commune et constitue une ressource précieuse pour les exercices futurs. Cet excédent peut être utilisé pour :

- **Renforcer l'équilibre du budget primitif** : en finançant des dépenses de fonctionnement ou d'investissement ;
- Autofinancer les investissements ;
- **Constituer une réserve de sécurité** : pour faire face à des imprévus financiers.

3. Prévisions pour l'exercice

Pour l'exercice **2026**, l'excédent de fonctionnement global (après comblement du déficit d'investissement) est de **1 552 378 €** et les recettes d'ordre estimées à 80 000 €

Le total des recettes de fonctionnement pour 2026 s'élève à 9 109 279 €

2. Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2026

La section des dépenses réelles de fonctionnement regroupe toutes les charges nécessaires pour assurer la gestion courante et le bon fonctionnement des services publics. Elle inclut également les frais d'entretien du patrimoine communal et d'administration générale.

1. Les principales catégories de dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent entre plusieurs postes essentiels :

- Charges de personnel : représentent la part la plus importante des dépenses. Elles concernent les rémunérations, charges sociales et avantages liés au personnel communal.
- Charges à caractère général : incluent les frais liés au fonctionnement quotidien, tels que les consommations d'énergie (électricité, gaz, carburants), consommation d'énergie, achats nécessaires au fonctionnement des services, prestations de services et entretien du patrimoine, et autres prestations de services.
- Subventions versées : ce poste regroupe les aides et contributions financières accordées par La commune à des associations ou organismes locaux.
- Charges financières : principalement liées aux intérêts d'emprunts contractés par la commune.

2. Évolution des dépenses réelles de fonctionnement (sans les opérations d'ordre)

Pour l'exercice 2026, les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 6 719 201 € :

2.1. Evolution des charges de personnel

Les dépenses de personnel, regroupées dans le chapitre **012**, sont segmentées en trois grandes catégories, permettant une analyse de leur structure :

1. Personnel titulaire

- Correspond aux charges liées à la rémunération des **fonctionnaires** de la collectivité. Inclut : Les salaires, Les primes, Les indemnités diverses.

2. Personnel non titulaire

Regroupe les charges liées au personnel **contractuel** (emplois temporaires ou sur mission spécifique). Comprend également : les salaires, les primes, les indemnités.

3. Autres charges de personnel

Regroupe les dépenses annexes à la rémunération directe des agents : Cotisations sociales (URSSAF, Caisses de retraite), Coût des apprentis et des emplois d'avenir Médecine du travail, Autres dépenses spécifiques du 012.

Les charges de personnel se distinguent par une croissance naturelle plus **dynamique** que celle des autres dépenses de fonctionnement. Cette augmentation repose notamment sur le phénomène de **Glissement Vieillesse Technicité (GVT)** :

1. Glissement Vieillesse Technicité (GVT)

- Ce mécanisme illustre l'augmentation automatique des coûts salariaux due à l'avancement de grade des agents, l'avancement de grade des agents, la progression dans les échelons de carrière, souvent liée à l'ancienneté.

Le découpage des charges de personnel et leur dynamique mettent en évidence l'importance stratégique de leur suivi pour la gestion des finances locales. Bien que le GVT soit un phénomène normal et prévisible, il nécessite, une anticipation budgétaire, une optimisation des effectifs et des progressions de carrière, une analyse régulière pour éviter que cette croissance ne fragilise l'équilibre financier global de la collectivité.

Le Tableau ci-dessous présente de l'évolution des charges de personnel de la collectivité.

Dépenses : Charges de personnel	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation
	Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
Personnel titulaire		1 616 692	1 561 531	1 540 326	1 662 852	1 718 803	3 634 500	6,32%
Personnel non titulaire		392 744	357 773	405 443	470 664	440 418		12,14%
Autres charges de personnel		1 086 728	1 270 982	1 297 731	1 208 722	1 270 113	-	16,90%
Total dépenses de personnel (012)		3 096 164	3 190 286	3 243 501	3 342 237	3 429 334	3 634 500	10,77%

Les charges de personnel affichent une **croissance soutenue de +17,3%** entre 2021 et 2026 Proposé (3,10 M€ → 3,63 M€), avec une accélération notable depuis 2024. Entre 2021 et 2025 réalisé, la progression s'établit à **+10,7%** (3,10 M€ → 3,42 M€).

Toutefois, le **niveau global reste inférieur à ce qu'il était en 2020 (3 650 000 €)** au début du mandat. Les sacrifices importants faits en matière de ressources humaines, qui ont permis de limiter la hausse des impôts à une année, ont affecté le fonctionnement des services. Aussi, au fur et à mesure que la commune retrouvait, **grâce aux économies réalisées** ailleurs, des capacités budgétaires, quelques recrutements ont été faits.

Par ailleurs, pendant cette période (2021 à 2026) **d'importante hausses ont été décidées par l'Etat (notamment la CNRAL)** et ont affectées les charges de personnel : hausse de la valeur du point d'indice de rémunération, augmentation sur plusieurs années des cotisations patronales à la CNRACL, nouvelles mesures sociales obligatoires.

Aucune ouverte de poste n'est prévue pour 2026

2.2. Les charges de gestion

Dépenses : Charges de Gestion	Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé 2026	Variation Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
		2021	2022	2023	2024	2025		
Charges à caractère général (011)		1 267 523	1 390 166	1 404 094	1 607 242	1 643 410	2 027 692	29,66%
Autres charges de gestion courante (65)		371 968	442 235	457 808	445 894	514 600	535 673	38,35%
Total Charges de gestion		1 639 491	1 832 401	1 861 902	2 053 135	2 158 010	2 563 365	31,63%

Les **charges à caractère général** avaient été fortement réduites en 2021 et les mesures d'économies ont permis de progressivement les réaugmenter : **+30,43% entre 2021 et 2025 réalisé (1,27 M€ → 1,65 M€)**, avec une **accélération en 2024 (+14,47% vs 2023)** puis une hausse plus modérée en 2025 (**+2,86%**). La proposition **2026** porte le total à **2,03 M€** cette hausse entre 2025 et 2026 s'explique principalement par l'inscription pour réserve de 200 K€.

Avec notamment au **011** proposé en 2026 (hors énergie) :

- Maintenance : 122 132 € ;
- Autres matières et fournitures : 120 845 €.

Sur le chapitre **65** proposé en 2026 :

- Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé (associations et autres) : 131 500 € ; soutien équivalent à l'exercice précédent
- Autres contributions obligatoires : 125 000 €.

2.3. Les dépenses d'énergie

3 types de charges essentielles : eau et assainissement, électricité, chauffage urbain, combustibles, et carburants.

- **Eau et assainissement** ;
- **Électricité** : elle représente un levier majeur pour les services publics (éclairage, bâtiments administratifs, transports) ;
- **Combustibles** : qu'ils soient utilisés pour le chauffage des bâtiments, le prix des combustibles fossiles qui a augmenté et nécessite une maîtrise qui est prévue **dans le contrat d'exploitation des chauffages souscrit en 2023**.

Dépenses : Charges d'énergie	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation
	Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
Eau et assainissement		26 146	29 774	21 895	20 231	25 987	28 000	-0,61%
Energie - Electricité		261 648	256 552	213 365	253 847	324 896	360 000	24,17%
Combustibles		1 267	0	81	0	0	0	-100,00%
Carburants		23 735	33 716	30 358	32 007	29 924	36 600	26,08%
Total dépenses de fluides		312 795	320 043	265 700	306 085	380 806	424 600	21,74%

Précision : les nouveaux contrats de fourniture d'énergie (gaz et électricité) sont entrés en vigueur au 1^{er} juillet 2024, avec des tarifs plus élevés. 2025 était donc la 1^{ère} année en année pleine aux nouveaux tarifs, ce qui explique en grande partie la hausse constatée. Les consommations, qui sont aussi dépendantes des conditions climatiques, restent maîtrisées et suivies.

Évolution globale :

- Total énergie : 312,8 k€ (2021) → 380 k€ (2025), soit +22% ;
- Profil : point bas en 2023 (265,7 k€) puis reprise forte en 2025 ;
- **2026 Proposé : 424,6 k€** (palier supérieur, approche prudente).

2.4. Analyse des charges financières

Le **chapitre 66** dans la comptabilité des collectivités territoriales regroupe l'ensemble des **charges financières**, c'est-à-dire les dépenses liées au coût de financement des emprunts et autres frais financiers. Ces charges résultent principalement de l'endettement contracté pour financer les investissements publics. Ce chapitre est central dans la gestion de la dette et reflète les efforts de la collectivité pour respecter ses obligations de remboursement.

Focus sur l'article 66111 - Intérêts des emprunts à long et moyen terme

Description :

- Cet article regroupe les intérêts versés par la collectivité pour le remboursement de ses emprunts à moyen et long terme (généralement d'une durée supérieure à un an).
- Les intérêts sont calculés en fonction des conditions contractuelles des emprunts, notamment le capital restant dû et le taux d'intérêt.
- Ces charges constituent souvent une part importante des dépenses financières, reflétant la capacité d'endettement et la stratégie de financement de la collectivité.

Dépenses : D'intérêts de la dette	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation
	Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
Intérêts de la dette (C/ 66111)		304 746	278 096	260 670	267 369	225 128	200 000	-26,13%
Autres charges financières (661)		-7 137	-4 487	357	-10 142	-10 686	0	49,75%
Total charges financières (66)		297 609	273 610	261 027	257 227	214 442	200 000	-27,95%

2.5. Analyse de la rigidité des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement rigides regroupent des charges sur lesquelles la collectivité a peu de marge de manœuvre pour ajuster ou réduire rapidement en cas de besoin. Ces dépenses sont liées à des **engagements contractuels** ou des obligations légales qui rendent leur optimisation difficile à court terme. Elles incluent principalement :

1. Les atténuations de produits

- Correspondent aux **remises, exonérations ou remboursements** d'impôts et taxes décidés par la collectivité ou imposés par la législation. Il comprend aussi le versement du FPIC qui est un mécanisme de péréquation horizontale.

2. Les dépenses de personnel

- Représentent une part souvent majoritaire des dépenses de fonctionnement :
 - Salaires,
 - Charges sociales,
 - Prestations annexes comme la formation ou les indemnités.
- Ces dépenses sont difficiles à réduire à court terme sans toucher à la qualité du service public.

3. Les charges financières

- Concernent le **remboursement des intérêts de la dette**, une obligation incontournable pour toute collectivité endettée.

4. Les contributions obligatoires

- Concerne notamment la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée.

Quand la santé financière de la collectivité se détériore, l'importance des dépenses rigides peut aggraver la situation avec une moindre capacité à ajuster le budget, une pression accrue sur les autres postes de dépenses (non rigides).

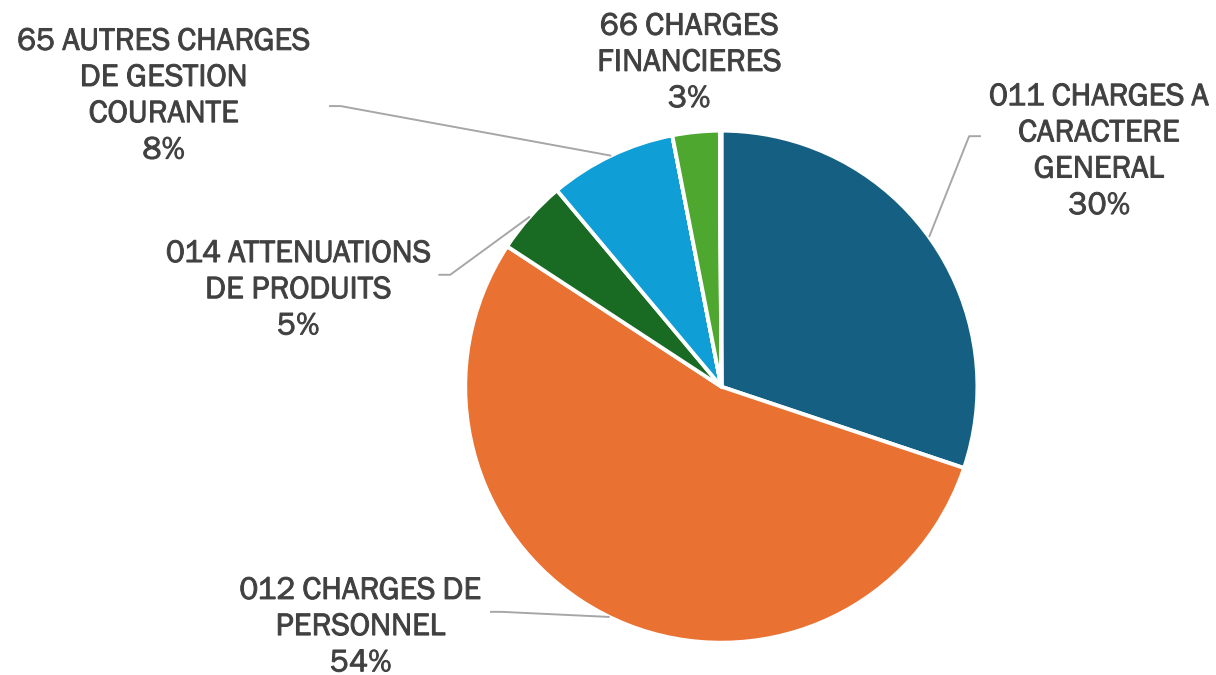
Le Tableau ci-dessous présente les données relatives à la part des dépenses de fonctionnement rigide.

Part des dépenses rigides de fonctionnement Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Dépenses Rigides	69,18%	67,16%	67,12%	65,50%	64,64%	61,75%	-6,56%
Dépenses non Rigides	30,82%	32,84%	32,88%	34,50%	35,36%	38,25%	14,74%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%

- La **part des dépenses rigides** diminue progressivement entre **2021 et 2025** : **69,18% → 64,64%**, soit **-4,54 points** (variation indiquée : -**6,56%**). Cette diminution s'explique **par la maîtrise des charges de personnel** (012).
- La baisse est surtout marquée à partir de **2024 (67,12% → 65,50%)**, puis se poursuit légèrement en 2025 ;
- En miroir, les **dépenses non rigides** augmentent : **30,82% → 35,36%**.
- Lecture : en théorie, le budget devient **un peu plus "piloteable"** (plus de marge sur les postes ajustables), même si le niveau de rigidité reste un peu élevé

2.6. Structure des dépenses réelles de fonctionnement du Budget Primitif 2026

Les dépenses réelles de fonctionnement pour **2026** sont évaluées à **6 719 201 €** le graphique présente leurs principales composantes.



2.7. Synthèse des Dépenses de fonctionnement du budget primitif 2026

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement chapitre par chapitre.

Structure des dépenses réelles de fonctionnement Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 267 523	1 390 166	1 404 094	1 607 242	1 643 410	2 027 692	29,66%
012 CHARGES DE PERSONNEL	3 096 164	3 190 286	3 243 501	3 342 237	3 429 334	3 634 500	10,76%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	302 503	299 189	296 319	299 277	308 974	314 336	2,14%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	371 968	442 235	457 808	445 894	514 600	535 673	38,35%
66 CHARGES FINANCIERES	297 609	273 610	261 027	257 227	214 442	200 000	-27,95%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 272	153	50	266	0	2 000	-100,00%
68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0	7 883	0	0	4 467	5 000	-
TOTAL	5 343 038	5 603 521	5 662 799	5 952 142	6 115 226	6 719 201	14,45%

En complément des dépenses réelles de fonctionnement, on trouve également des **dépenses d'ordre**, qui jouent un rôle important dans la gestion comptable de la commune. Ces dépenses ne représentent pas des sorties d'argent, mais servent à amortir les équipements

Prévisions pour l'exercice 2026

Pour l'exercice, les prévisions relatives aux **dépenses d'ordre** sont estimées comme suit : **757 200 €**

Il s'agit pour l'essentiel :

- De l'amortissement des immobilisations ;
- De l'étalement de la pénalité de sortie de l'emprunt toxique (à noter : l'emprunt toxique souscrit pour une somme de 2 M€ aura finalement et au total coûté plus de 20 M€ à la collectivité).

Il est aussi prévu un virement de **1 632 878 €** à la section d'investissement pour équilibrer la section de fonctionnement.

Le total des dépenses de fonctionnement pour 2026 s'élève à 9 109 279 €

3. Equilibre global de la section fonctionnement pour l'année 2026

Le tableau ci-dessous présente l'équilibre global de la section de fonctionnement sur les derniers exercices, regroupant l'ensemble des recettes et des dépenses. Pour une collectivité, il est impératif que le budget de la section de fonctionnement soit équilibré, car cela reflète une exigence légale visant à garantir une gestion financière saine et soutenable.

Vue générale	Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé 2026	Variation Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
		2021	2022	2023	2024	2025		
Recettes réelles de fonctionnement		7 300 628	7 959 982	7 496 649	7 781 187	7 780 643	7 476 901	6,17%
Dont recettes exceptionnelles (cessions)		171 180	2 500	12 700	8 700	3 370	0	-98,03%
Recettes réelles de fonctionnement (retraitées)		7 129 448	7 957 482	7 483 949	7 772 487	7 777 273	7 476 901	9,09%
Dépenses réelles de fonctionnement		5 343 038	5 603 521	5 662 799	5 952 142	6 115 226	6 719 201	14,45%
Dont charges exceptionnelles		7 272	153	50	266	0	2 000	-100,00%
Dépenses réelles de fonctionnement (retraitées)		5 335 766	5 603 368	5 662 749	5 951 876	6 115 226	6 717 201	14,61%
Dont Charges financières (dont intérêts de la dette)		297 609	273 610	261 027	257 227	214 441	200 000	-38,78%
Épargne brute		1 793 682	2 354 114	1 821 200	1 820 611	1 662 047	-	-7,34%
Remboursement du capital de la dette		861 223	1 502 471	808 275	815 138	810 080	850 088	-8,11%
Épargne nette		932 458	851 644	1 012 925	1 005 473	851 967	-	-8,63%
Encours de la dette		11 204 065	9 701 602	7 906 583	7 091 454	6 334 555	5 518 950	-43,46%
Capacité de désendettement		6,25	4,12	4,34	3,90	3,81	-	-38,98%
Seuil d'amortissement du capital de la dette		12,08%	18,88%	10,80%	10,49%	10,42%	11,37%	-13,77%
Taux d'épargne brute		25,16%	29,58%	24,33%	23,42%	21,37%	-	-15,06%

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de **9 109 279 €**.

Le calcul de la capacité de désendettement et du taux d'épargne brute n'est pas pertinent au stade du budget primitif car il s'agit d'une prévision très prudente (recettes sous-estimées, dépenses sur estimées).

4. L'endettement global

L'**endettement d'une collectivité** correspond à l'ensemble des emprunts contractés pour financer ses projets d'investissement (infrastructures, équipements, etc.), lorsque ses ressources propres ne suffisent pas. Contrairement aux dépenses de fonctionnement, qui sont couvertes par les recettes courantes, les dépenses d'investissement sont souvent financées par des emprunts.

Ce tableau présente une vue d'ensemble de l'**endettement** et des **charges financières** d'une collectivité, afin d'analyser la gestion de sa dette sur plusieurs exercices budgétaires.

Évolution et équilibre

L'ensemble du tableau permet de suivre l'évolution de l'endettement de la collectivité sur plusieurs années. Il met en lumière l'évolution de l'encours de la dette, des charges financières, et le remboursement annuel du capital. L'objectif est de vérifier si la collectivité maintient un **taux d'endettement soutenable** tout en faisant face à ses obligations de remboursement, et si l'équilibre entre les recettes de fonctionnement et les charges financières reste optimal.

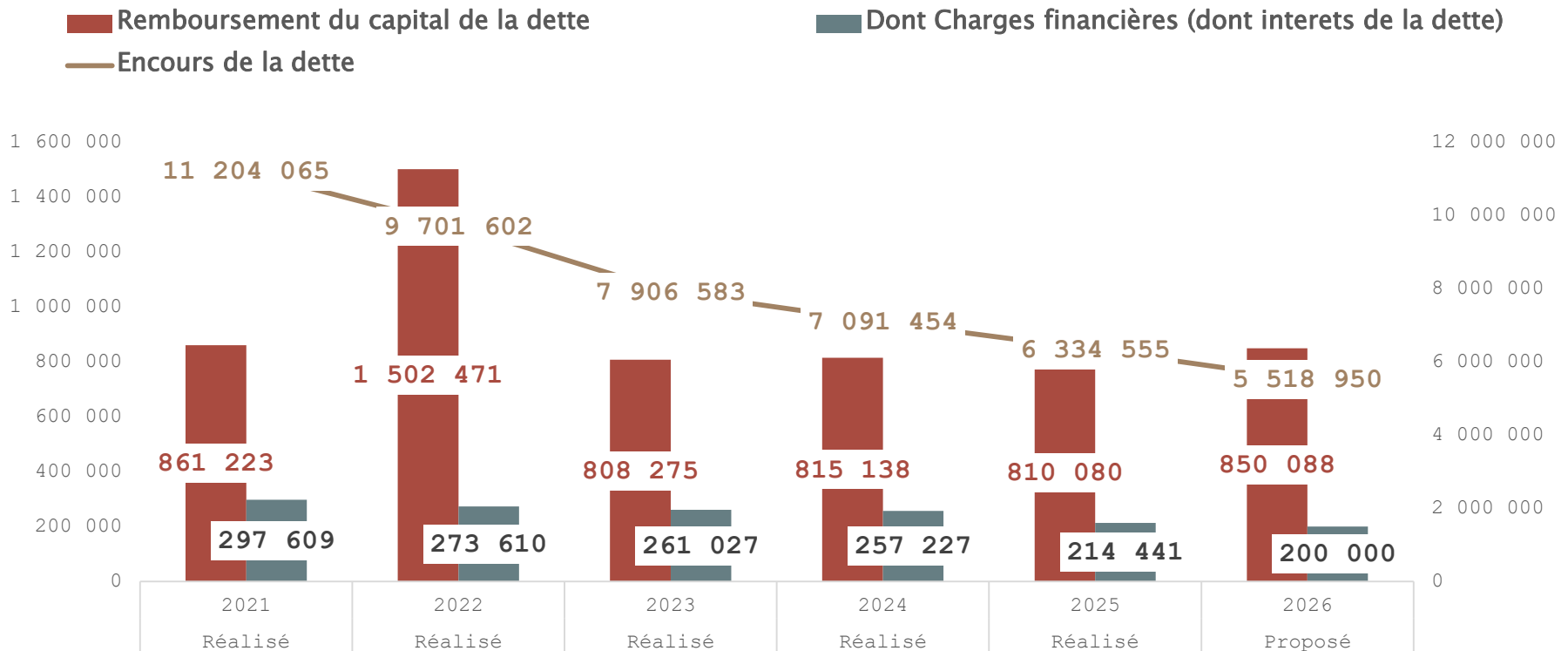
Analyse de la solvabilité	Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé 2026	Variation Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
		2021	2022	2023	2024	2025		
Encours de dette au 31/12		11 204 065	9 701 602	7 906 583	7 091 454	6 334 555	5 518 950	-43,46%
Recettes réelles de fonctionnement		7 300 628	7 959 982	7 496 649	7 781 187	7 780 643	7 476 901	6,57%
Taux d'endettement		153,47%	121,88%	105,47%	91,14%	81,41%	73,81%	-46,54%
Épargne Brute		1 793 682	2 354 114	1 821 200	1 820 611	1 662 047	-	-7,34%
Capacité de désendettement		6,25	4,12	4,34	3,90	3,81	-	-38,98%
Épargne nette		932 458	851 644	1 012 925	1 005 473	870 665	-	-6,63%

Le graphique montre l'évolution de l'encours de la dette sur les derniers exercices.

Les barres montrent l'effort financier annuel lié au remboursement et aux intérêts. La ligne montre l'évolution du stock de dette au fil des années.

A noter : l'augmentation constatée en 2022 correspond à un différé d'amortissement sur les emprunts souscrits en 2019 (le capital dû pour les années 2020 à 2022 n'était remboursable qu'à partir de 2022)

Evolution de l'encours de la dette



5. Les investissements prévus pour 2026

Le tableau ci-dessous synthétise les dépenses réelles d'investissement.

Il est proposé **2 822 078 €** de dépenses réelles d'investissement en 2026, dont environ **1 130 000 €** pour équilibrer la section investissement.

À noter : il s'agit, pour l'essentiel, de projets déjà engagés.

Dépenses d'équipement	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation
	Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
Dépenses réelles d'investissement		1 304 486	2 207 312	1 442 216	2 830 583	2 401 987	2 822 078	45,69%
Subventions d'équipements versées		0			1 000			
Dépenses d'équipement		443 262	704 841	633 941	2 014 445	1 591 907	1 970 990	407,58%
Dépenses financières		861 223	1 502 471	808 275	815 138	810 080	851 088	-5,94%
% dépenses d'équipement		33,98%	31,93%	43,96%	71,17%	66,27%	69,84%	95,04%
% dépenses financières		66,02%	68,07%	56,04%	28,80%	33,73%	30,16%	-48,92%

Il faut rajouter au 2 822 078 € de recettes réelles d'investissement en 2026 :

- **558 761,84 €** de restes à réaliser 2025
- **580 000 €** de dépenses d'ordres (qui n'affectent pas l'équilibre)
- Le déficit reporté de l'année 2025 de **980 730,86 €**

Pour un total en dépenses d'investissement de 4 941 570 €

Détails des opérations d'investissements :

État des restes à réaliser - Exercice 2025

Dépenses d'investissement (RAR)

Libellé	Restes à réaliser
RESTAURATION TOUR SUD ÉGLISE NOTRE DAME	177 849,02 €
RÉFECTION RUE DES FOSSES - ÉLARGISS. TROTTOIR ET CRÉATION PLACES	60 054,61 €
CAMION AVEC HAYON	49 345,64 €
RESTAURATION MONUMENT AUX MORTS AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE	46 514,00 €
TRAVAUX CHEMIN DU PETIT PORT	46 017,06 €
AMÉNAGEMENT NOUVELLES PORTES COUPE-FEU - CRÈCHE	34 348,32 €
MOE RÉNOVATION DU CENTRE DE LOISIRS	23 940,30 €
MOE REQUALIFICATION ET SÉCURISATION RUE DE BEAUDEMONT	22 000,00 €
CONTRAT MOE - TOITURE ÉCOLE DE LA TOUR	20 320,20 €
AUTRES (dépenses < 20 000 €) <ul style="list-style-type: none"> • extension vidéoprotection • rénovation rue du commerce • supports numériques / matériel divers... 	78 372,69 €
TOTAL GÉNÉRAL	558 761,84 €

Dépenses des services (hors services techniques) :

Services	LIBELLE PRECIS DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026	Services	LIBELLE PRECIS DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026	Services	LIBELLE PRECIS DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
Ecoles	dont : - Tableau mural - Cage de foot - Videoprojecteur - Binoculaire	6 346 €	Musée	dont : - Etagère - Mobiliers - Plastifieuse	1 903 €	Crèche	dont : - Table demi-lune - Fauteuil d'allaitement - Meuble nursery poupée	2 535 €
Bibliothèque	Espace Snoezelen	2 500 €	Restauration scolaire	dont : - Chaises maternelles - Feu tricolore	520 €	Administration générale	Enveloppe informatique multi-services	16 000 €
	Autres	600 €	Police municipale	Achat de deux batteries pour les caméras joubert et rue de la gare	8 300 €		P3 des chaufferies	17 000 €
Jeunesse	dont : - Matériel audiovisuel - Cuisine complète	4 400 €			Suivi de l'extension du réseau de vidéoprotection - 1 Caméra sur D15		16 000 €	Enveloppe pour frais d'insertion de marchés
Cimetière	dont : - Colombarium	18 000 €		Autres : - Haut parleur / mégaphone - Téléphones portables		Non affecté		3 000 €
Etat-civil, élections		1 380 €						

TOTAL Général 103 484 €

Investissement des services techniques :

Services	LIBELLE PRECIS DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026	Services	LIBELLE PRECIS DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
Travaux bâtiments	Centre de Loisirs	390 000 €	Alarmes Bâtiments	Alarme anti intrusion Centre de Loisirs / Paulbert / restaurant scolaire / crèche	15 000 €
	Création d'un local archive (MOE en cours)	70 000 €		Alarme incendie ARLI / <u>installation de flash</u> dans les wc Salle Polyvalente / chateaubriand / Paulbert / chicanne / Jules Verne / la tour / joubert	4 000 €
	Remplacement des fenêtres au service jeunesse	24 000 €		Branchement Electrique provisoire	10 000 €
	Remplacement des fenêtres au théâtre	54 000 €		2 Tables de pique nique BETON parc mairie	10 000 €
	Ecole de la Tour travaux de toiture (MOE en cours)	250 000 €	Voirie	Panneaux de chantier	700 €
	Remplacement du ballon d'eau chaude de la chaufferie Châteaubriand	20 000 €		50 Barrières de voirie	3 500 €
	Remplacement de la porte sectionnelle hangar bleu + hangard espaces verts	15 500 €		Panneaux de signalisation routière + panneaux d'information	20 000 €
	Remplacement des extincteurs dans les bâtiment	2 500 €		Garde corps salle polyvalente rampe PMR	2 000 €
	Réparation du parquet + solive bureau Mairie	9 500 €	Logistique	5 Stands neufs complets avec les poids et les cotés 6100 € ttc pour 5 stands	12 500 €
	Achat rideau classe Ecole de la Tour	4 800 €		Bâche de stands	2 200 €
	Remplacement du transfo salle polyvalente (fuite)	40 000 €		Bâche podium	9 000 €
	Extracteur de GAZ salle po	25 000 €		10 Bancs polyéthylène	575 €
	Installation de point d'ancrage sur l'église	4 000 €		Défibrillateur 1 neuf	2 700 €
Travaux de voirie	Requalification de la voirie rue de Beaudemont	375 000 €		Achat de 50 chaises dans les écoles	3 500 €
	Accessibilité des trottoirs rue carnot	55 000 €		Installation de nouvelles prise de courant par la CAGS pour les déco de noel en ville	2 000 €
	Remplacement éclairage sous le pont	5 000 €		Achat déco de Noel / porte intérieur de joigny et sens plus marché couvert	5 000 €
	Parvis en face de la Mairie mis en place d'enrobé clair drainant	14 500 €		Création de 3 nouveaux calicots	1 500 €
Etudes / SPS / Bureau de contrôle	Mission SPS Ecole de la Tour	2 000 €		Autres	700 €
	Etude de charge Ecole de la Tour	5 400 €	DECI	Achat de 2 parcelles de terrain + bâche d'incendie + branchement d'alimentation...	26 500 €
	Cimetières : Portillons - raccordement électrique Enedis...	32 000 €		Achat 2 Poteaux d'incendie Bayard (rue FG Esperance + rue du Saucil)	3 100 €

TOTAL Général
1 532 675 €

Autres équipements des services techniques : **53 930 €** (propreté, logistique, secrétariat, voirie, espace verts, bâtiments).

Pour les recettes réelles d'investissements, elles sont proposées à **1 313 370 € en 2026** avec une affectation de résultat de **801 370 €**.

Variation du fonds de roulement	Type	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
	Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
<i>Recettes réelles d'investissement</i>		343 229	516 661	581 284	1 635 666	1 647 742	1 313 370	380,07%
<i>Epargne nette</i>		932 458	851 644	1 012 925	1 005 473	851 967	-	-8,63%
<i>Subvention</i>		131 627	83 851	245 053	512 158	403 710	204 000	206,71%
<i>FCTVA</i>		174 324	64 617	59 732	89 378	79 797	300 000	-54,23%
<i>Emprunts</i>		2	7	14	9	0	1 000	-100,00%
<i>Affectation de résultat de la section fonctionnement (1068)</i>		23 175	273 773	247 634	1 005 572	1 135 773	801 370	4800,77%
<i>Autres recettes d'investissement</i>		14 100	94 412	28 853	28 549	28 463	7 000	101,86%
Total des recettes hors 1068		1 252 512	1 094 532	1 346 576	1 635 567	1 363 936	512 000	8,90%
Dépenses d'Investissement (hors emprunts)		443 262	704 841	633 941	2 015 445	1 591 907	1 970 990	259,13%
Variation du fonds de roulement		809 250	389 690	712 635	-379 878	-227 971	-1 458 990	-128,17%

Analyse – mode de financement de l'investissement (2021–2026)

La subvention de 204 000 € concerne **le centre de loisirs**

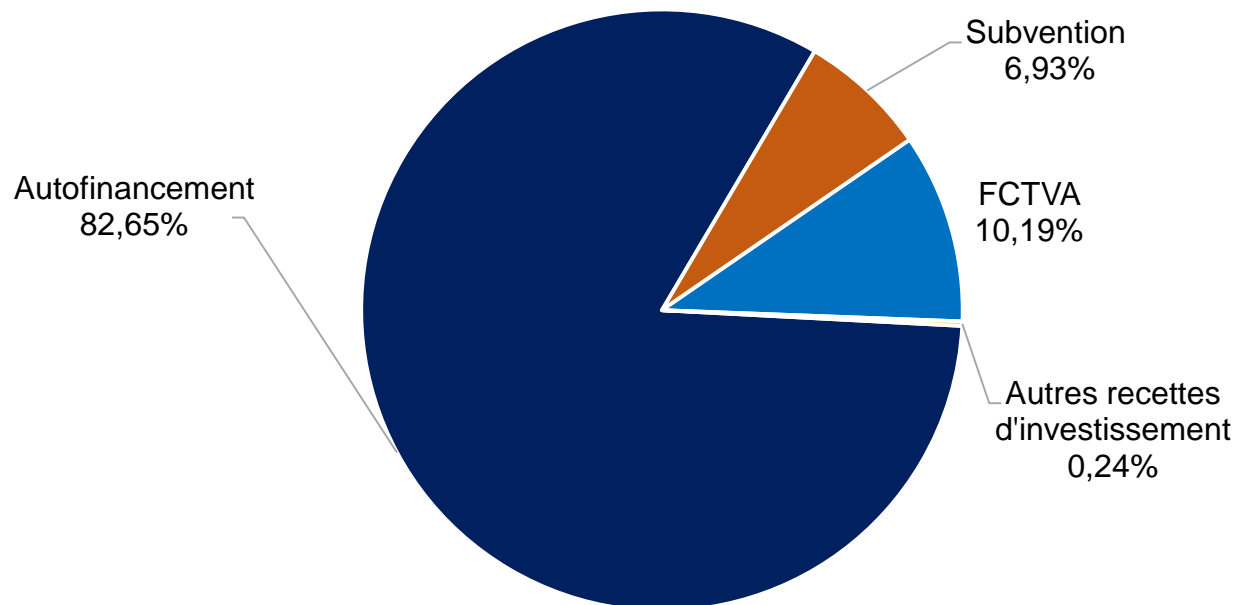
Il faut rajouter au 1 313 370 € de recettes réelles d'investissement en 2026 :

- 738 122,37 € de restes à réaliser 2025
- 1 257 200 € de recettes d'ordres (qui n'affectent pas l'équilibre)
- 1 632 878,14 € de virement de la section fonctionnement

Pour un total en recettes d'investissement de 4 941 570 €

Restes à réaliser en RECETTES 2025	
Subventions d'investissement	
Libellé	Restes à réaliser
SUBVENTIONS ÉGLISE NOTRE-DAME	
Subvention DRAC pour la restauration de tour sud de l'église ND - phase 3 (TO2)	112 964,60 €
Subvention du Conseil Départemental pour la restauration de la Tour Sud de l'église ND - phase 1 (TF)	116 448,00 €
Subvention du Conseil Départemental pour la restauration de la Tour Sud de l'église ND - phase 2 (TO1)	95 743,50 €
Subvention DRAC pour la restauration de la tour sud de l'église ND - phase 2 (TO1)	84 688,32 €
Fonds de concours de la CAGS pour la restauration de la tour sud de l'église ND	71 167,60 €
Subvention DRAC pour la restauration de la tour sud de l'église ND - phase 1 (TF)	62 105,60 €
TOTAL ÉGLISE NOTRE-DAME	543 117,62 €
AUTRES	
Fonds de concours de la CAGS pour les travaux de voirie rue des Fossés - 48 871,40 €	48 871,40 €
Subvention de la région BFC pour la restauration de la Tour Sud de l'église ND - phase 2 (TO1) - 35.000,00€	35 000,00 €
Subvention de la région BFC pour la restauration de la Tour Sud de l'église ND - phase 3 (TO2) - 35.000,00€	35 000,00 €
Subvention DETR pour la reprise des fondations du restaurant scolaire - 29.769,52 €	29 769,52 €
TOTAL GÉNÉRAL	738 122,27 €

Structure des recettes d'investissement (hors amortissements)



Autofinancement = virement de la section fonctionnement + affectation de résultat

6. Equilibre global du Budget pour l'année 2026

Equilibre budgétaire	Type Année	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Proposé	Variation
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	Réalisé 2021 / Réalisé 2025 en %
Recettes réelles de fonctionnement		7 300 628	7 959 982	7 496 649	7 781 187	7 780 643	7 476 901	6,57%
Recettes d'ordre de fonctionnement		60 889	3 516	38 919	31 291	2 666	80 000	-95,62%
Excédent de fonctionnement reporté		0	776 020	1 217 546	1 358 135	1 357 240	1 552 378	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 361 517	8 739 518	8 753 114	9 170 613	9 140 549	9 109 279	24,17%
Dépenses réelles de fonctionnement		5 343 038	5 603 521	5 662 799	5 952 142	6 115 226	6 719 201	14,45%
Dépenses d'ordre de fonctionnement		918 684	1 670 817	720 108	725 458	716 181	2 390 078	-22,04%
<i>Dont Virement à la section d'investissement</i>		0	0	0	0	0	1 632 878	-
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 261 722	7 274 338	6 382 907	6 677 600	6 831 407	9 109 279	9,10%
EQUILIBRE DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		1 099 795	1 465 180	2 370 207	2 493 013	2 309 142	0	109,96%
Recettes réelles d'investissement		343 229	516 661	581 284	1 635 666	1 647 742	1 313 370	380,07%
<i>Dont virement au 1068</i>		23 175	273 773	247 634	1 005 572	1 135 773	801 370	4800,77%
<i>Dont dépôts et cautionnements reçus</i>		2	7	14	9	0	1 000	-100,00%
Recettes d'ordre d'investissement		406 721	30 842	50 438	58 651	716 818	2 890 078	76,24%
<i>Dont Virement de la section fonctionnement</i>		0	0	0	0	0	1 632 878	-
Reste à réaliser en recette d'investissement		0	0	0	0		738 122	-
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		749 950	547 503	631 723	1 694 317	2 364 560	4 941 571	215,30%
Dépenses réelles d'investissement		1 304 486	2 207 312	1 442 216	2 830 583	2 401 987	2 822 078	84,13%
Dépenses d'ordre d'investissement		240 889	19 621	41 818	33 931	2 666	580 000	-98,89%
Déficit d'investissement reporté		94 097	202 365	225 715	405 456	906 207	980 731	863,06%
Reste à réaliser en dépense d'investissement		0	0	0	0	0	558 762	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 639 472	2 429 298	1 709 748	3 269 971	3 310 860	4 941 571	101,95%
EQUILIBRE DE LA SECTION INVESTISSEMENT		-889 522	-1 881 795	-1 078 026	-1 575 654	-946 300	0	6,38%
EQUILIBRE BUDGETAIRE DES DEUX SECTIONS		210 274	-416 614	1 292 182	917 360	1 362 842	0	-